



## SAENES et TEN

secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et techniciens de l'éducation nationale

### le SNALC revendique

**La modification des grilles indiciaires** pour assurer une progression de salaire plus rapide par la réduction du temps de stage dans les échelons

**Le paiement des heures supplémentaires** plutôt que d'improbables promesses de récupération

Plus de transparence dans l'**attribution du CIA**

**Le maintien des grades** dans le corps avec, entre chaque grade, un changement d'indice net équivalant à 100€

**L'intégration des primes** dans le calcul des pensions. Pas de retraite en-dessous de 1800€ pour une carrière complète.

**La poursuite de la revalorisation** dans le cadre du protocole (signé par le SNALC) qui a déjà permis de combler une partie du retard indemnitaire avec les agents des autres ministères



**Un retour au barème pour les promotions et mutations, garantie d'équité de traitement entre les candidats**

**Une vraie protection contre les pressions, abus et méthodes infantilisantes et humiliantes**

**Une meilleure prise en compte et un accompagnement des situations de fragilité : maladie, accidents, handicap**

**Le recrutement massif de titulaires pour pouvoir créer des pôles financiers et administratifs efficaces dans chaque service et dans chaque EPLE**

**Une montée en puissance du plan de requalification : trop de collègues occupent encore des fonctions d'un niveau supérieur à leur catégorie statutaire**

**Le maintien systématique dans leur poste des lauréats des listes d'aptitude**

**La dotation d'un bon matériel informatique**

**POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT  
je vote SNALC, je fais voter SNALC  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022**